

## Règlement Intérieur FC Lyon ASVEL Féminin 2020 /2021

### Être membre du FC LYON ASVEL FEMININ, c'est :

- Accepter et respecter les règles mises en place par le Conseil d'administration du club.
- Respecter les consignes de l'entraîneur de son équipe, l'avertir par téléphone, SMS ou mail en cas d'absence à un match ou à un entraînement.
- Respecter les arbitres, les adversaires et les installations sportives.
- Participer à la vie de l'association : tenue des tables de marque, arbitrage, buvette, manifestations, assemblée générale.
- Tenir une table de marque , arbitrer un match le week-end suivant pour tout licencié sanctionné d'une faute technique ou disqualifiante.
- Rembourser au club les frais facturés par le Comité, la Ligue ou la FFBB pour le licencié sanctionné.
- Payer sa cotisation annuelle.

### Être parents d'une joueuse licenciée au FC LYON ASVEL FEMININ c'est :

- Avoir un comportement correct lorsqu'ils assistent à une rencontre ou à un entraînement en tant que spectateur.
- 1. Ils ne doivent pas perturber l'entraînement
- 2. Ils ne doivent pas se substituer à l'entraîneur
- 3. Ils doivent respecter les arbitres lors des rencontres
- 4. Ils doivent respecter les équipes adverses ainsi que le public
- Participer à la vie de l'association : tenue des tables de marque, arbitrage, buvette, manifestations, assemblée générale, dirigeant d'équipe.
- Laisser le club house de Grignard propre et vider les poubelles après utilisation
- S'engager à suivre régulièrement son enfant dans la pratique du basket
- Avertir l'entraîneur en cas d'absence de votre enfant à l'entraînement ou au match par téléphone, SMS ou mail. En cas d'absence non signalée, le club se dégage de toutes responsabilités en cas d'accidents ou d'incidents qui pourraient survenir pendant le temps où l'enfant aurait dû être présent à l'entraînement ou au match.
- Le club est responsable de l'enfant de l'entrée dans la salle jusqu'à sa sortie de la salle. Les trajets sont sous la responsabilité des parents.

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et, en accepte les conditions.

Signature Représentant légal  
(pour les mineurs)

Signature licencié